

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Ménerbes Patrimoine (08/11/2025)

L'objet de cette AGE était d'échanger sur la politique patrimoniale à Ménerbes, afin de répondre en particulier aux interrogations des Ménerbiens sur le devenir de la Maison du Patrimoine. Le Conseil d'Administration a jugé nécessaire d'avoir cette discussion avec les adhérents de Ménerbes Patrimoine avant les élections municipales de mars 2026 et dans la perspective de son renouvellement au printemps 2026.

38 personnes étaient présentes (environ la moitié des adhérents), parmi lesquelles le maire, C. Ruffinatto, le 1^{er} adjoint, P. Merle, la 3^{ème} adjointe, J. Deflaux, et deux conseillers municipaux, G. Caille et H. Turco.

Les échanges se sont articulés autour des points suivants :

- Quelle politique patrimoniale et comment la mettre en œuvre ?
 - La Maison du Patrimoine : pour y faire quoi et pour qui ?
 - La nécessité de renouveler le CA de Ménerbes Patrimoine
-
- Quelle politique patrimoniale ?

Le débat est introduit par une question de P. Merle : « Pouvons-nous définir ensemble ce que nous appelons patrimoine ? ». Des membres du CA répondent que l'association s'intéresse aux dimensions culturelles et naturelles du patrimoine, à ses composantes immatérielles (savoirs ; pratiques ; traditions, etc.) autant que matérielles (architecture religieuse, civile et défensive ; organisation du paysage ; créations artistiques, etc.). La trentaine d'événements proposés aux Ménerbiens ces dix dernières années (<https://www.menerbespatrimoine.org/fr/evenements>) illustre la diversité des sujets abordés. Héritage d'une longue histoire jusqu'à aujourd'hui, le patrimoine est un bien commun qui contribue largement à l'identité du village, au travers de conditions de vie, voire de valeurs, que nous avons la responsabilité de transmettre aux générations futures. Si l'enjeu, comme ce fut souligné, est la transmission, il importe pour transmettre de mieux connaître et de préserver.

C. Rossi rappelle le Plan de Développement Patrimonial et Culturel (2014-2020) dont les axes ont guidé l'action municipale du premier mandat de C. Ruffinatto et restent largement d'actualité avec, entre autres, la création d'une Maison du Patrimoine et de la Culture de Ménerbes.

P. Merle souhaite relancer l'appel au mécénat, l'un des axes de ce Plan, en faveur de la conservation du patrimoine matériel.

Une Commission du Patrimoine sera recréée sans attendre les prochaines élections municipales. Cette demande, exprimée par F. Gatimel, est acceptée par C. Ruffinatto et P. Merle. Composée d'élus et de Ménerbiens, membres de l'association ou non, ayant des compétences utiles (architectes, historiens, artisans, naturalistes, etc.) et désireux de s'engager, la Commission sera chargée de recenser les besoins relatifs à la préservation du patrimoine, d'alerter sur les risques de dégradation, d'assurer un suivi attentif des procédures et actions entreprises, et d'organiser la valorisation de ce patrimoine.

L'association pourra dès lors se focaliser sur l'organisation d'événements, l'édition d'ouvrages, et contribuer à l'animation de la Maison du Patrimoine.

- La Maison du Patrimoine

C. Ruffinatto regrette le temps perdu, notamment à cause du Covid et de la crise inflationniste. « Aujourd’hui, on est prêt et on veut impliquer les Ménerbiens. C'est leur maison ». P. Merle souligne l'importance qu'il accorde au vécu des gens, à la connaissance de l'histoire à travers ce vécu.

D. Butcher rappelle qu'il y aurait 3 espaces : un premier présentant un récit historique de la communauté villageoise ; un deuxième réservé au patrimoine vivant, avec notamment des expositions temporaires, des conférences et d'autres activités ; un troisième pour la documentation et la recherche, qui rassemblerait et mettrait à disposition les documents et objets recueillis, en particulier par E. Pantalacci. C. Rossi explique que, n'ayant pas les obligations d'un musée, il ne s'agira pas tant de montrer des objets, que d'interpréter quelques objets. De l'avis général, il ne faut pas créer un lieu figé, qui serait visité une seule fois par les habitants et par les touristes ; il faut faire en sorte que ce soit vivant, dynamique. On rappelle que les expositions de photographies sur les métiers et sur les migrations au XX^{ème} siècle, associées à des causeries, ont été un succès, comme plus récemment l'événement sur Clovis Hugues organisé conjointement avec le Foyer Rural.

A la demande de A. Mor, P. Merle propose une visite du lieu le samedi 15/11, pour que chacun puisse imaginer des activités en fonction des espaces disponibles.

P. Merle indique qu'un cabinet d'experts sera missionné par la prochaine municipalité pour réfléchir au contenu de la Maison, en collaboration avec la Commission du Patrimoine et l'association, et avec une contrainte budgétaire bien définie.

Plusieurs personnes reviennent sur la vocation de la Maison. « Réfléchir au contenu, bien sûr, mais la question est : pour qui (G. Caille) ? » Comment intéresser les jeunes (J. Deflaux) ? Comment faire venir les Ménerbiens plusieurs fois ? Il est suggéré d'ouvrir la Maison aux associations, d'en faire un lieu convivial, pourquoi pas un « café alternatif » (F. Bourgues) animé alternativement par les différentes associations.

- Renouveler le Conseil d'Administration de Ménerbes Patrimoine

Il est indispensable, compte tenu des enjeux précédemment discutés, et par souci du bon fonctionnement de l'association, de renouveler son CA et d'élire un nouveau bureau. Plusieurs membres, dont le président et la vice-présidente, élus depuis dix ans, souhaitent vivement passer le relais, pour pouvoir se consacrer à des tâches plus spécifiques au sein de l'association ou ailleurs.

Michel Grimaldi,
Secrétaire, Ménerbes Patrimoine
Le 11/11/2025